



52ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue interactif renforcé sur la situation des droits de l'homme au Soudan du Sud

Genève, le 6 mars 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud pour son rapport.

La période actuelle est une phase importante pour la construction politique du Soudan du Sud. La Suisse encourage le gouvernement de transition à continuer ses efforts en faveur de l'établissement de bases solides pour une démocratie inclusive fondée sur l'État de droit. Elle salue la demande d'assistance électorale adressée à l'ONU ainsi que la récente accession à divers instruments relatifs aux droits de l'homme.

La Suisse reste cependant fortement préoccupée par la situation des droits de l'homme et les violations du droit international humanitaire dans le pays, notamment par la prévalence des violences sexuelles et les restrictions croissantes de l'espace civique. L'engagement de la société civile est fondamental dans la perspective des prochaines élections. Elle appelle les autorités à respecter les droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, ainsi que la liberté de presse.

Nous partageons l'avis de la Commission selon lequel la lutte contre l'impunité est essentielle au succès de la transition et à l'arrêt des violences qui persistent à travers le pays. La Suisse est alarmée par les nombreux cas de violences sexuelles et basées sur le genre. Nous

appelons les autorités à faire de la prévention de ces violences une priorité et à veiller à ce qu'elles fassent l'objet d'enquêtes rapides, impartiales et indépendantes et que les auteurs soient punis de manière appropriée.